

# FJEP ST MICHEL - BILAN MORAL et FINANCIER – 2016-2017

**La saison 2016-2017 a connu le maintien des activités de l'année précédente du FJEP :**

- ◆ L'activité La rôtié de châtaignes animée par l'association Entrée des artistes (spectacle : A perdre la raison).
- ◆ L'activité Théâtre organisée pour les jeunes se maintient avec une forte participation.
- ◆ Théâtre le 1 et 2 décembre : initiative de 4 adhérentes issue de l'activité théâtre des jeunes élargie aux adultes : Confidences à Allah.
- ◆ Le FJEP a contribué à l'organisation du spectacle de Noël pour les enfants ainsi qu'à l'activité piscine de l'école.
- ◆
- ◆ La journée randonnée au printemps "Les sentiers de la chabriole s'est inscrite dans un cadre intercommunal qui a donné toute satisfaction malgré une nette baisse de la fréquentation : 500 randonneurs (au lieu de 700 en 2016).
- ◆ La 42ème édition du Festival de la Chabriole sur 2 jours avec 1 soirée de concerts a connu à nouveau un succès total et une affluence qui a pu être maîtrisée grâce à la décision de jouer à guichets fermés..
- ◆ Les animations du dimanche autour du bucheronnage et le fakir ainsi que l'exposition peinture et les photos de la route du Miel ont été appréciées.

**Comme chaque année, un grand merci aux bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui nous ont soutenu dans l'épreuve de l'annulation des concerts.**

**Chabriole** : Le journal de la CHABRIOLE se maintient, le rythme est le même que par le passé : 3 numéros par an, la parution de ce journal local est toujours aussi appréciée.

**Site Internet** : le Site Internet du festival de la Chabriole présente l'ensemble des activités locales ainsi que des extraits du journal de la Chabriole : [www.chabriole.fr](http://www.chabriole.fr).

**Facebook** : La page face book du festival de la chabriole est suivie par 3300 personnes.

## **Subventions du conseil Départemental :**

Le Conseil général a attribué une subvention de 1000 Euros dans le cadre des subventions appelées en appui aux animations organisées par les associations loi 1901.

Il est confirmé que l'on continuera à faire une demande chaque année.

Le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire (FJEP) ST MICHEL/ST MAURICE réuni le 21 octobre 2017 en Assemblée Générale décide après en avoir délibéré :

De désigner le bureau du FJEP :

Jean Claude PIZETTE : Président

Nicolas PALOT : Vice- Président

Philippe CHAREYRON : Trésorier

Floriane PIZETTE : Secrétaire

De désigner comme membres du Conseil d'administration :

Emmanuel CHAREYRON : 2ème Vice-Président

Patrice MARTINES : Trésorier Adjoint

Annie PIOLET : Membre du CA

Alexandre PIZETTE: Membre du CA

Monique PALIX : Membre du CA

Fleur RICHARD : Membre du CA